

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Département du PUY DE DOME

SIEA Rive Droite de la dore 63300 DORAT

L'an deux mille vingt-deux, le deux mars, à 19 heures, les membres du comité syndical du SIEA RIVE Droite de la Dore de DORAT, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, à la salle des fêtes de Noalhat, sous la présidence de M. Guy PRADELLE, Président.

Date de convocation : 22/02/2022

Membres	
Titulaires En exercice	12
Présents	10
Suppléants En exercice	12
Présents	0
Votants Eau Collectif Autonome	11 11 6
Exclus	0

Étaient présents : Messieurs Guy PRADELLE, Patrick SAUZEDDE, José MARQUES, Thomas BARNERIAS, Norbert ARMENGAUD, Marc BONNOT, Gérard RIMBERT, Tony BERNARD, Frédéric CHONIER

Mesdames Mme Yvette DA SILVA

Étaient absents : Mme Sandrine PERI

Procurations : Mme Patricia CHATAING à Mr Tony BERNARD

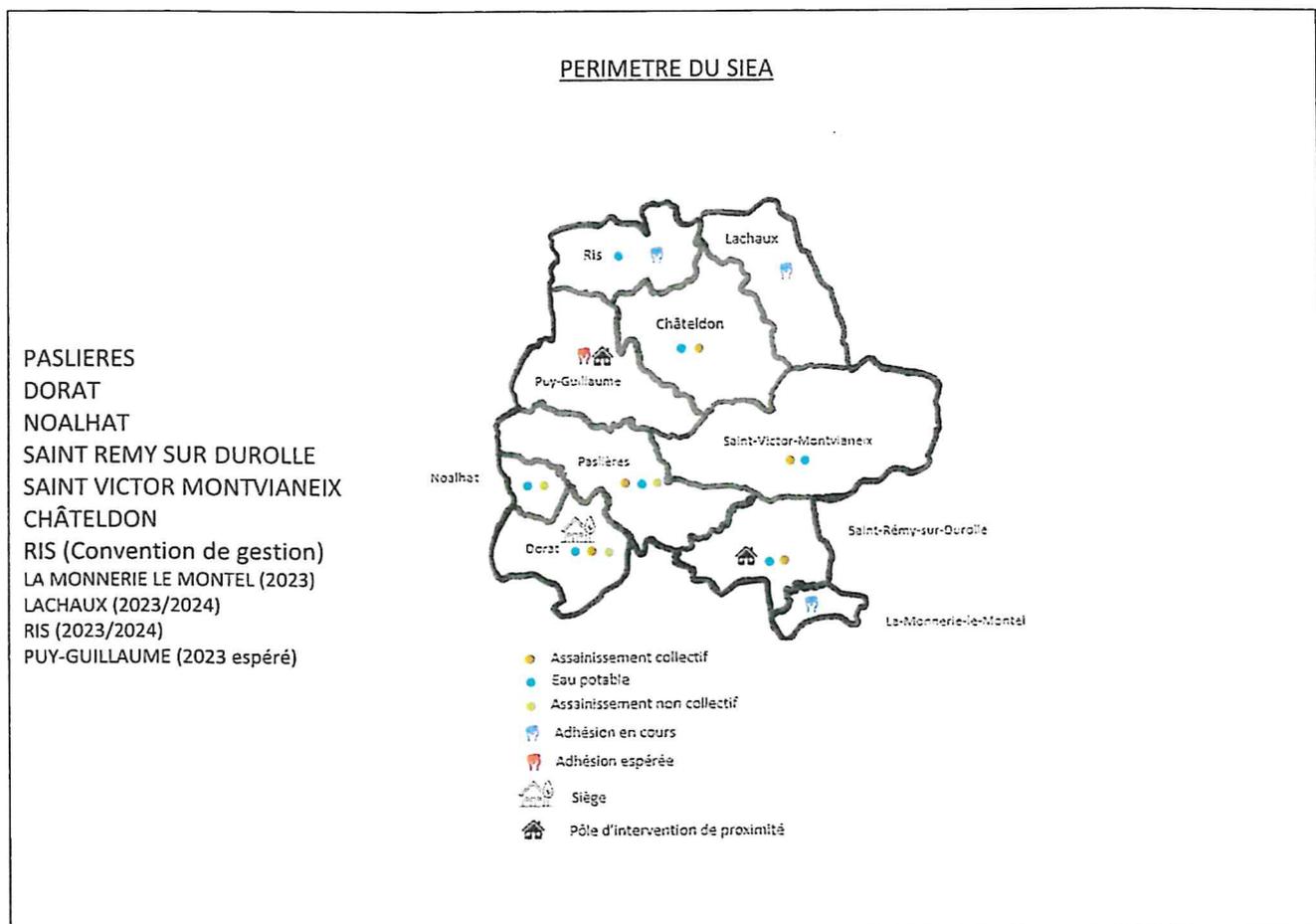
Secrétaire de séance : Monsieur BONNOT Marc

Objet : Présentation du débat d'orientation budgétaire

Le Président donne lecture du document distribué aux délégués.



DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2022



Depuis la loi du 6 Février 1992, les EPCI de plus de 3500 habitants doivent obligatoirement organiser un débat dans les deux mois qui précèdent l'adoption du budget primitif en application de l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Ce Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) ne revêt pas de caractère décisionnel. Il doit néanmoins donner lieu à un vote du Conseil Syndical. Concernant le contenu du DOB, ce même article du CGCT dispose que le débat doit porter sur les « orientations générales du budget ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés.

I CONTEXTE GENERAL

1.1 Situation globale

La proposition de budget qui sera faite aux membres du Conseil Syndical s'inscrita dans une maîtrise des dépenses. Depuis l'intégration de trois communes en 2020, la complexité de cette tâche est désormais absorbée et nous permettra de bénéficier d'expérience pour les prochaines adhésions.

L'année 2022 permettra de retrouver un fonctionnement plus technique et opérationnel.

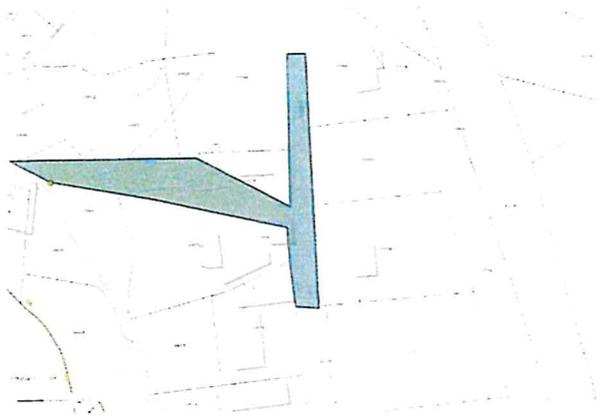
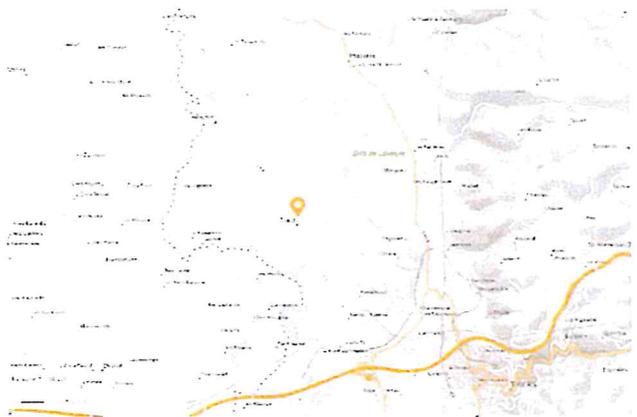
- Maîtriser les dépenses de fonctionnement et équilibrer les dépenses d'investissement du Syndicat.
- Optimiser les recettes de la section de fonctionnement avec les augmentations de tarifs et le lissage « objectif 2026 ».
- Mise en place du règlement dématérialisé des factures pour nos abonnés et réflexion sur la mensualisation.
- Prendre en compte la réalisation d'investissements indispensables et obligatoires vis-à-vis de la réglementation.
- Maîtriser, comme à l'habitude, le recours à l'emprunt, tout en profitant, malgré l'augmentation des taux, des conditions qui restent très favorables.

1.2 Les dépenses d'investissement

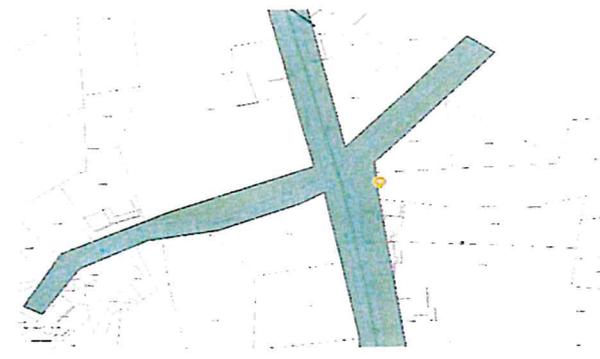
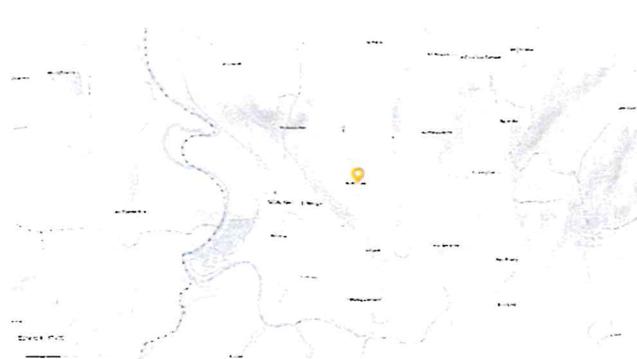
1.2.1 Travaux canalisations prévus en 2022

Depuis de nombreuses années, le SIEA procède au remplacement pluriannuel des conduites d'eau potable et la mise en conformité des réseaux d'assainissement collectif, les travaux décrits ci-dessous seront inscrits :

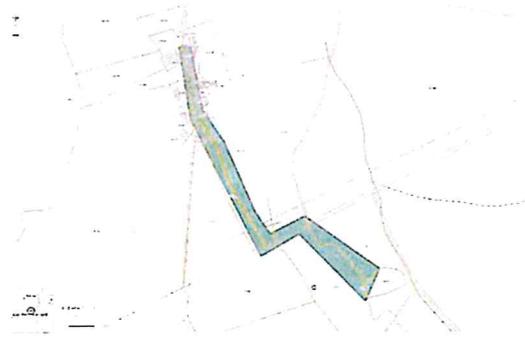
- 1/Renouvellement de conduite d'eau potable ROUTE DE L'ECOLE 63300 DORAT



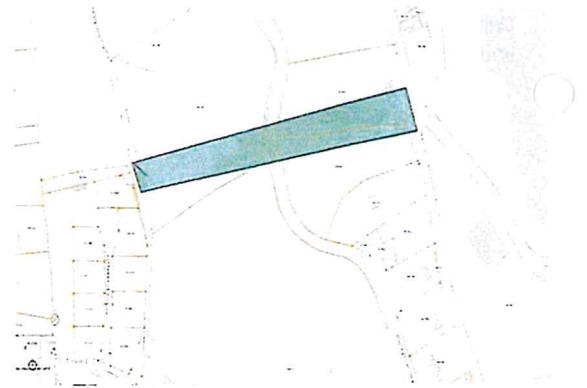
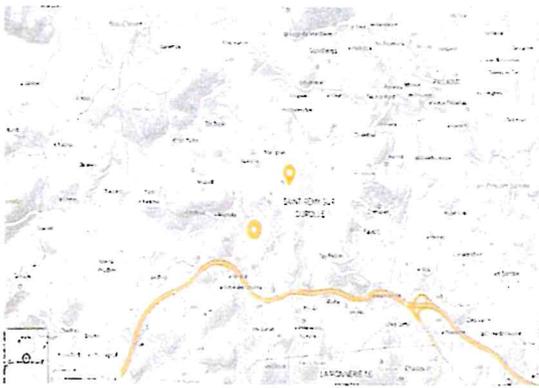
- 2/ Renouvellement de conduite d'eau potable MATABOUL 63290 NOALHAT



3/ Renouveaulement de conduite d'eau potable LARICOT 63550 SAINT VICTOR MONTVAINEIX



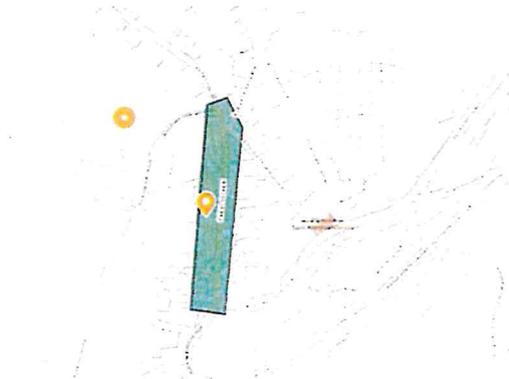
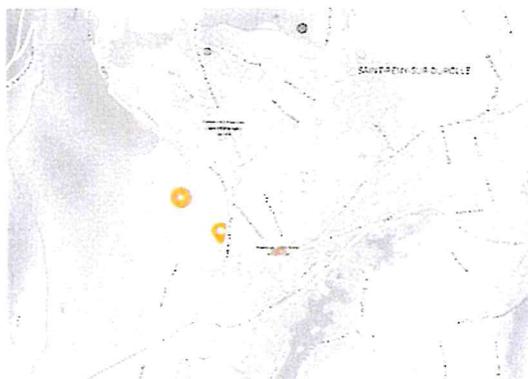
4/ Renouveaulement de conduite d'eau potable PLAN D'EAU/RESERVOIR STADE 63550 SAINT REMY SUR DUROLLE



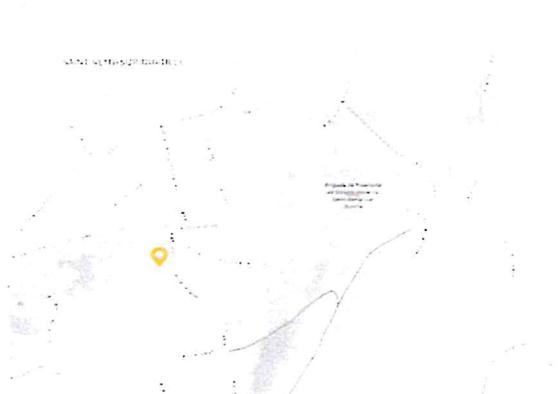
5/ Renouveaulement de conduite d'eau potable RUE DU STADE 63290 CHÂTELDON



6/ Renouveaulement de conduite d'eau potable et mise en séparatif du réseau d'assainissement RUE NOËL BECHON 63550 SAINT REMY SUR DUROLLE.



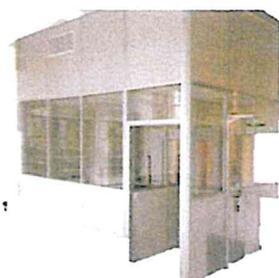
- 7/ Mise en séparatif du réseau d'assainissement AVENUE DE LA GARE 63550 SAINT REMY SUR DUROLLE.



1.2.2 Projet structurant 2022,

Laboratoire d'analyse interne

Le SIEA rive droite de la Dore sera doté d'un laboratoire innovant d'autocontrôle sur la qualité de l'eau potable et le contrôle des rejets des stations d'épuration.



laboratoire sera doté d'un appareil de mesure bactériologique entérocoque, Escherichia coli et coliforme. Nous serons la seule collectivité du Puy-de-Dôme capable de faire une analyse en 15 minutes sur les paramètres cités ci-dessus.

Rappelons que cette mesure, sans cet appareil, prend 48 heures de mises en culture dans un laboratoire classique. Nous pourrions également, en cas de pollution accidentelle ou malveillante, rassurer nos abonnés et bénéficier immédiatement d'une validation de l'ARS.

Les agents du syndicat seront formés par la société qui commercialise le produit et par EAU de PARIS. Nous pourrions commercialiser aux collectivités voisines en cas de besoin.

Le Président rajoute que laboratoire donnera aux agents une rigueur et hygiène encore plus stricte qui est nécessaire dans notre activité « distribuer de l'eau potable ».

Monsieur Bonnot, Délégué de la commune de Saint-Victor-Montvianeix s'interroge sur la fréquence des contrôles.

Monsieur Dauphant, Directeur du Syndicat explique qu'il va falloir trouver un équilibre qui pourrait être d'une fois par semaine en faisant des prélèvements chez des abonnés. A priori, ils pourraient être effectués en début de semaine, permettant d'avoir ainsi un laps de temps suffisant pour le bon suivi. Actuellement, les agents procèdent déjà à quelques contrôles en interne. Cette opération se déroule dans un bureau qui n'est pas forcément adapté de par la non-stérilité de la pièce. Il rappelle que la qualité bactériologique est un élément essentiel pour le SIEA.

Monsieur Chonier, Maire de la commune de Saint-Rémy-Sur-Durolle évoque la possibilité qu'un particulier puisse faire analyser un puits privé.

Monsieur Dauphant explique que même si le SIEA n'a pas l'accréditation Cofrac, le Syndicat est là pour rendre service à la personne. Cette première analyse donnerait à l'abonné un premier résultat qui serait à confirmer bien sûr par un organisme agréé.

Le Président rajoute que ce laboratoire augmenterait notre capacité à réagir en cas de pollution accidentelle ou involontaire et d'intervenir encore plus rapidement.

Monsieur Dauphant complète en précisant qu'il est possible de rajouter des extensions à cet appareil telles que le dépistage des cyanobactéries avec un réactif différent.

Monsieur Barnérias, Maire de la commune de Dorat demande quel est le prix de cette machine.

Monsieur Dauphant répond que celle-ci est au prix de 35000 € sans compter le prix des réactifs et des contrôles réglementaires de l'appareil.

Monsieur Rimbart, Délégué de la commune de Saint-Rémy-Sur-Durolle interroge sur le lieu de construction du laboratoire.

Le Président précise que celui-ci sera installé à Dorat dans les bâtiments du siège du Syndicat.

Salle de réunion

Le siège social sera doté d'une salle de réunion privée, d'une capacité de 25 places assises.

Historiquement, le bâtiment du siège social avait été acheté en 2004 avec une partie logement, dont le loyer participait au remboursement de l'emprunt de transformation en accueil, secrétariat et services techniques.

Depuis le départ des locataires en 2019, nous transformons en interne le logement pour en faire une salle de réunion privée.

Elle sera opérationnelle cette année après les travaux de plomberie, d'électricité, de maçonnerie et de peinture.

La salle sera équipée en matériel informatique relié à la supervision des réseaux, le bâtiment accueillera également les archives et une salle de vie destinée à notre personnel.



Le Président précise que les agents du syndicat ont déjà bien commencé les travaux de maçonnerie notamment, permettant ainsi de diminuer les coûts. Les délégués désirant visiter les lieux sont les bienvenus.

Matériel de recherche de fuite

Nous avons en 2021 acheté du matériel performant de recherche de fuite. 7 fuites de très faibles débits et plusieurs localisations rapides valident notre acquisition et nous avons décidé d'acheter des matériels supplémentaires afin de travailler sur plusieurs communes en même temps.



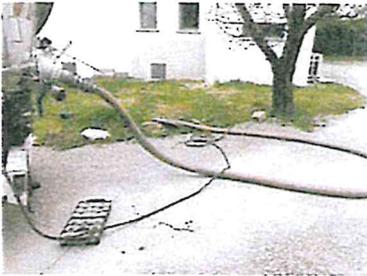
L'année 2022 sonne l'arrêt et le désengagement de l'agence de l'eau Loire/Bretagne en matière d'aide à la réhabilitation des assainissements non collectifs.

Le SIEA a encore 31 dispositifs inscrits en cours de réfection. Le périmètre recense encore 25% de dispositifs polluants essentiellement sur les communes de DORAT et de PASLIERES.

Nous sommes en pleine réflexion sur la mobilisation d'une aide syndicale sur le principe de la pénalité financière incitative, dans le but de mobiliser une aide supplémentaire à celle département (20% plafonné à 7200 euros sur le HT).

Cette mesure pourrait permettre sur 4 ans d'atteindre 90% de dispositifs respectueux de l'environnement sur les 3 communes.

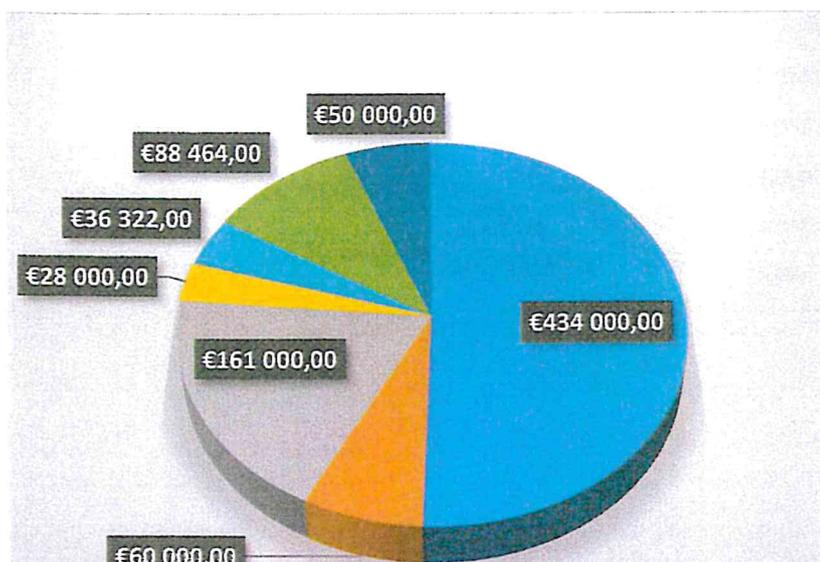
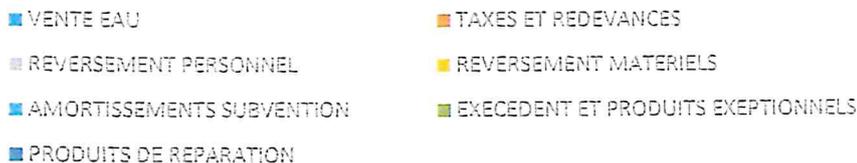
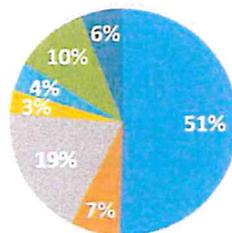
Nous réfléchissons également à proposer aux usagers du service de pouvoir adhérer à un service de vidange échelonnée sur 4 ans.



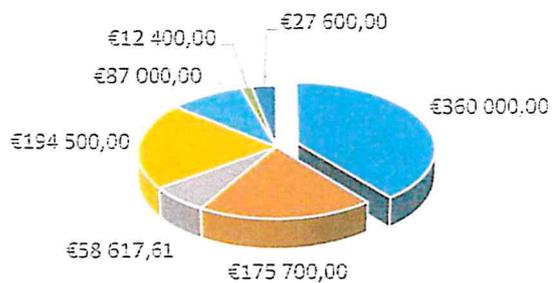
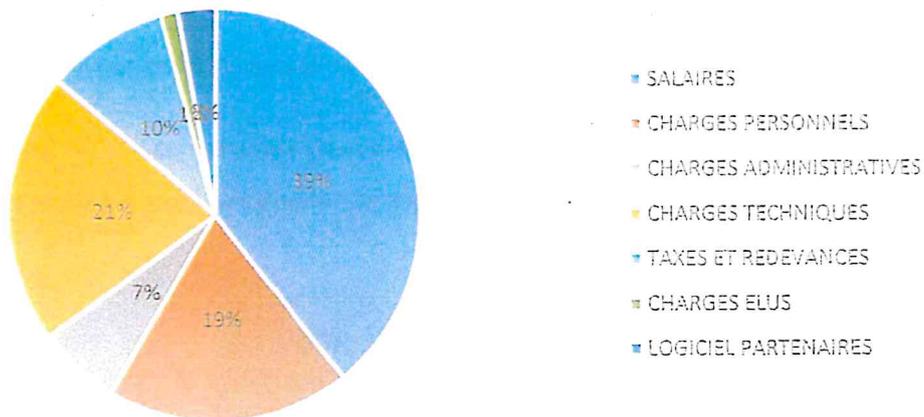
Le Président déplore au plus au point le retrait des aides de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne à partir de 2022. Ces subventions permettaient la continuité écologique en diminuant la pollution grâce aux réhabilitations des installations d'assainissement autonome.

Budget EAU POTABLE

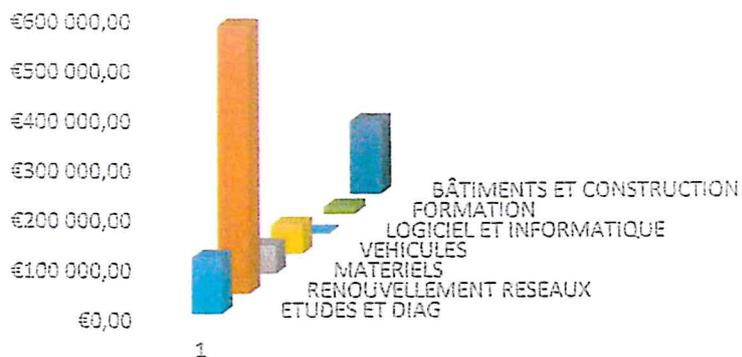
FONCTIONNEMENT RECETTES EAU POTABLE



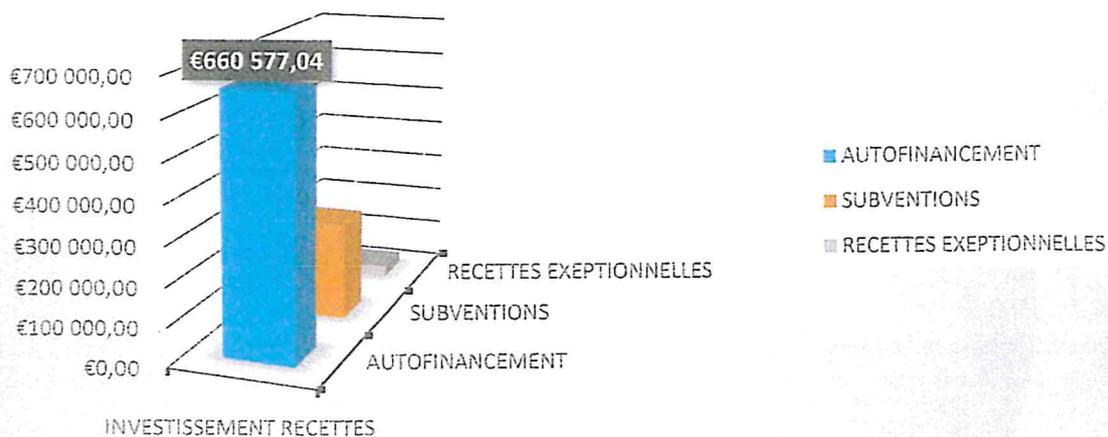
FONCTIONNEMENT DEPENSES EAU POTABLE



INVESTISSEMENT DEPENSES EAU POTABLE

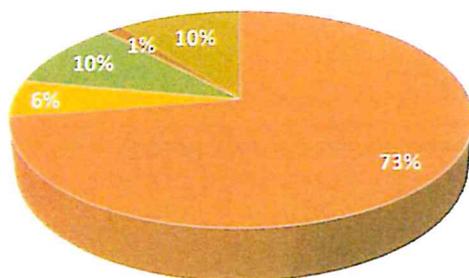


INVESTISSEMENT RECETTES EAU POTABLE

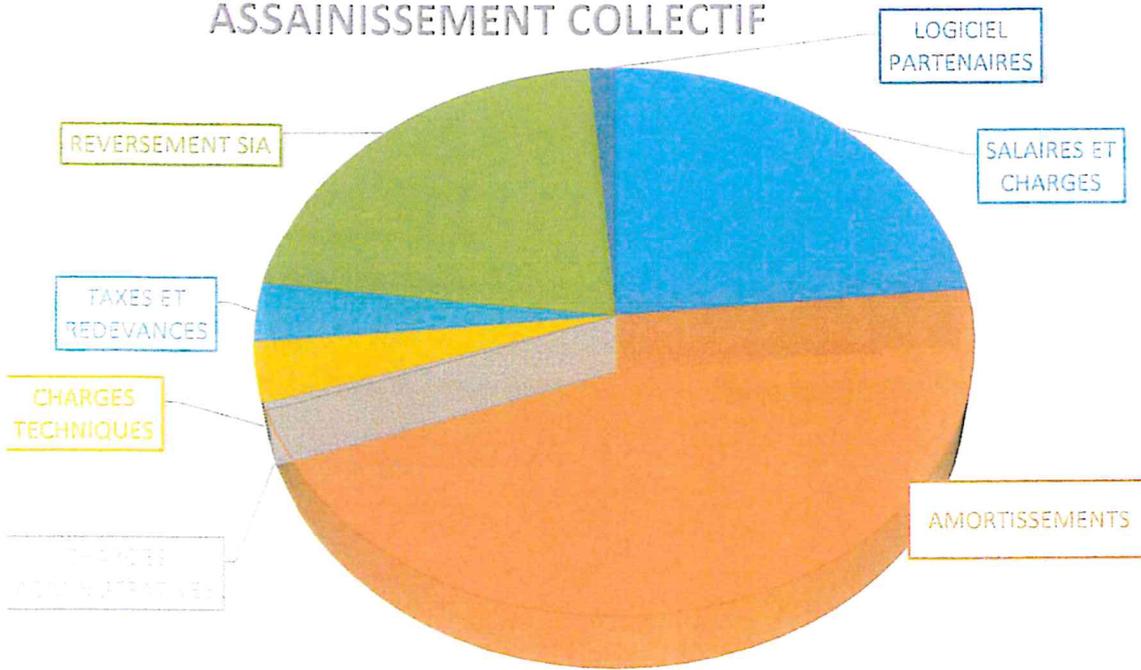
Budget ASSAINISSEMENT COLLECTIF

FONCTIONNEMENT RECETTES ASSAINISSEMENT COLLECTIF

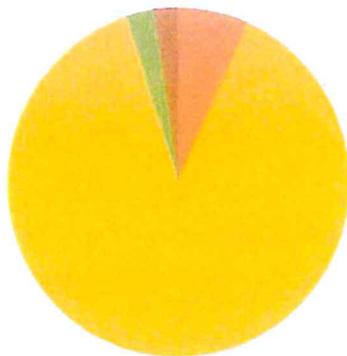
- VENTE
- TAXES ET REDEVANCES
- AMORTISSEMENTS SUBVENTION
- EXCEDENT ET PRODUITS EXCEPTIONNELS
- PRODUITS DE REPARATION



FONCTIONNEMENT DEPENSES ASSAINISSEMENT COLLECTIF

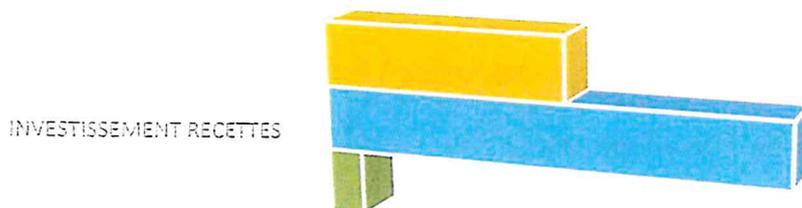


INVESTISSEMENT DEPENSES ASSAINISSEMENT COLLECTIF



■ ETUDES ET DIAG ■ RENOUVELLEMENT RESEAUX ■ MATERIELS ■ VEHICULES

INVESTISSEMENT RECETTES ASSAINISSEMENT COLLECTIF



■ EMPRUNT ■ SUBVENTIONS ■ AUTOFINANCEMENT

Quelques chiffres

Eau potable :

- 4500 abonnés
- 340 000 m3 d'eau potable mis en distribution
- 377km de conduites
- 19 réservoirs de stockage d'eau
- 80 points de prélèvements d'eau potable

- 110 000 m3 d'eaux usées collectées et traitées
- 120 km de conduites (gravitaire et sous pression)
- 8 stations d'épurations
- 6 postes de relèvement Assainissement non collectif

Assainissement non collectif :

- 1002 installations d'assainissement non collectif recensées sur le territoire syndical
- 6 ans : Périodicité des visites de bon fonctionnement
- 30 installations neuves contrôlées par an en moyenne
- 65 installations contrôlées dans le cadre des transactions immobilières

Le coin des abonnés :

Règlement des factures par :

PAIEMENT DE LA FACTURE EN LIGNE



PAY
FIP



Code collectivité : 630300
Référence : 2012-000000-0102_1001_10000



Site Internet : L'année 2022 sera également le lancement du 1^{er} site internet de l'histoire du SIEA



Le Président précise que le site devrait être en ligne rapidement. Les agents sont représentés dans toutes les déclinaisons par des descriptifs et photos. Il sera alimenté très régulièrement et sera donc très dynamique. Toutes les compétences exercées par le SIEA sont nommées.

Des newsletters seront déposées en Mairie permettant aux abonnés n'ayant pas Internet, de suivre malgré tout la vie du Syndicat.

Après l'exposé du Président, le Comité à l'unanimité des membres présents, approuvent le contenu du DOB.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, le 02 mars 2022

Le Président,
Guy PRADELLE

